



**Séance ordinaire
22 mars 2017**

À la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 22 mars 2017 à 19 heures et à laquelle séance :

Étaient présentes et présents :

M. Gilles Chagnon, vice-président
M. Gilbert Couture, commissaire
M. Mario Crevier, commissaire
M. Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
M. Danny Lepage, commissaire parent (primaire)
M. Marcel Pépin, commissaire
Mme Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présentes et présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
Mme Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
M. Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
M. Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Mme Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Mme Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines
M. Benoît Prud'homme, directeur adjoint du Service de l'organisation scolaire et du transport
Mme Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications
Mme Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice au Service des communications

Était absente :

Mme Johanne Légaré, présidente

Était également absent :

M. Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.-16-17-050 Monsieur Gilbert Couture propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.-16-17-051 Monsieur Mario Crevier propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance du 22 février 2017 et de l'adopter tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Mario Crevier, vice-président de la CSPO, souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Il offre ses condoléances:

- à Madame Fatima Arruda, enseignante à l'École Euclide-Lanthier, pour le décès de sa mère, Madame Ermelinda Medeirosavril.
- à Monsieur Gilbert Couture, commissaire à la CSPO, pour le décès de sa mère, Madame Gabrielle Isabelle.
- à Monsieur Romain Vanhooren, enseignant à l'École secondaire Mont-Bleu, pour le décès de sa mère, Madame Henriette Vanhooren.

Représentations

1er mars 2017	Entrevue avec Mylène Crête (Radio-Canada) sur la gestion des surplus.
6 mars 2017	Entrevues avec Radio-Canada (télé et Radio) et le 104,7FM concernant la fermeture de l'immeuble Saint-Paul de l'École internationale du Village.
12 mars 2017	Participation à l'Expo-sciences régionale et remise d'une bourse au nom de la Fondation CSPO.
16 mars 2017	Participation au dîner interculturel du SITO.
16 mars 2017	Participation au souper-bénéfice pour le Grand défi Pierre Lavoie.
18 mars 2017	Participation au souper-bénéfice de la Fondation Jellinek.

Inscrire à votre agenda

31 mars au 2 avril 2017	Championnat provincial scolaire Futsal juvénile, École secondaire Mont-Bleu
12 avril 2017	Remise du Prix du bénévole CSPO
28 avril 2017	Défi Génie Inventif (secondaire) – École secondaire de l'Île
6 mai 2017	Gala de l'Ordre du mérite scolaire – École secondaire Hormidas-Gamelin
8 et 9 mai 2017	Soirées musicales, CEGEP de l'Outaouais
9 mai 2017	Soirée de l'Étudiant Outaouais, Maison de la Culture
12 mai 2017	Défi Apprenti Génie, École secondaire Le Carrefour
19 mai 2017	Journée Découverte dans nos écoles secondaires
Mai et juin 2017	Remise du Prix du commissaire dans les établissements

1-3 juin 2017	Congrès et Assemblée générale de la FCSQ, Laval
12 juin 2017	Olympiques spéciaux, École secondaire Mont-Bleu

Fondation : Le souper bénéfique aura lieu le 6 avril 2017 au Club de golf du parc Kingsway et le président d'honneur sera M. Michel Picard, journaliste et animateur.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

Dans le cadre du Plan économique du Québec 2016-2017, le gouvernement a prévu une somme de 100 M\$ afin de rendre les établissements d'enseignement écoresponsables. À cet effet, il procède à la consultation sur son projet de cadre normatif pour la mesure Établissements écoresponsables.

Lancement par le MÉES des prix de reconnaissance Essor visant à souligner le travail des pédagogues et des responsables scolaires qui réalisent des projets novateurs favorisant la persévérance et la réussite scolaire ainsi que la promotion de la culture.

Du 20 au 24 mars, l'Association québécoise de la garde scolaire et la Coalition québécoise sur la problématique du poids se sont associées dans une campagne de sensibilisation visant à promouvoir une saine hydratation par la consommation d'eau chez les élèves du préscolaire et du primaire.

Dans le cadre de l'évaluation des effets de l'enseignement intensif de l'anglais, langue seconde, sur les apprentissages des élèves, une collecte de données des résultats des élèves de la 2e secondaire de l'École secondaire Grande-Rivière sera effectuée par le MÉES. Cette évaluation vise à comparer les résultats des élèves ayant reçu l'anglais intensif en 6e année du primaire avec ceux ne l'ayant pas reçu.

Du 1^{er} au 7 juin, le Québec vibrera au rythme de la Semaine québécoise des personnes handicapées mise de l'avant par l'Office des personnes handicapées du Québec.

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

En date du 9 mars, le directeur général de la CSPO recevait de la directrice générale de la Ville de Gatineau une lettre d'engagement concernant les cessions de terrains pour la construction des écoles 035, 036, 040 et 041.

Le 16 mars, la directrice du Service du secrétariat général et des communications ainsi que la directrice du Service des ressources matérielles, accompagnées de représentantes de la Santé publique de l'Outaouais, rencontraient le personnel et les parents de l'école primaire et de l'école secondaire du secteur La Pêche concernant la qualité de l'eau potable.

Le 12 mars, Guillaume Joanisse, de l'École secondaire Grande-Rivière, gagnait plusieurs prix ainsi qu'une médaille à la finale régionale de l'Expo-Sciences, et il fera partie de la finale provinciale.

Dix projets au primaire (5 écoles) et cinq projets au secondaire (1 école) se sont également distingués à titre de représentants de la CSPO.

Représentations

10 au 12 mars 2017	Participation à la finale régionale de l'Expo-Sciences à l'UQO (10 mars, lancement, et 12 mars, remise de prix).
16 mars 2017	Souper-bénéfice de l'équipe cycliste des 5 CS de l'Outaouais à la CSCV.

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

Approbation – Modifications à l'Annexe des règles 30-31-50 : Service de surveillance des dîneuses et des dîneurs au préscolaire et au primaire

APPROBATION – MODIFICATIONS À L'ANNEXE DES RÈGLES 30-31-50 : SERVICE DE SURVEILLANCE DES DÎNEUSES ET DES DÎNEURS AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

Considérant la résolution C.E.-15-16-041 adoptée lors de la séance du Comité exécutif du 23 mars 2016 ;

Considérant les Règles ayant trait au service de surveillance des dîneuses et des dîneurs (30-31-50) qui stipulent à l'article 2.3 que le Comité exécutif doit établir annuellement la tarification liée à ce service ;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) ne finance pas ce service et que ce dernier doit s'autofinancer ;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport ;

Considérant la recommandation du Comité consultatif de gestion ;

C.E.16-17-052 Monsieur Gilbert Couture propose que le Comité exécutif approuve les modifications à l'Annexe 30-31-50-A des Règles 30-31-50 : Service de surveillance des dîneuses et des dîneurs au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2017-2018, telle que déposée.

Point 3. Tarification aux parents

3.1 Dîneur transporté : 250 \$ par année

3.2 Dîneur marcheur : 250 \$ par année

3.3 Dîneur sporadique : 5 \$ par jour

3.4 Dîneur marcheur devenu transporté lors de la gestion des surplus : 250 \$

3.5 Il n'y a pas de tarification familiale en 2017-2018.

Amendement : Considérant l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, Monsieur Mario Crevier propose une augmentation des frais de 4 \$ par année au lieu de 7 \$ par année.

Vote sur l'amendement

Pour	Contre
2	5

Rejetée à la majorité

Vote sur la proposition principale

Pour	Contre
6	1

Monsieur Mario Crevier enregistre sa dissidence.

Adoptée à la majorité

Modifications au contrat –
Ordre de changement no.5 –
Projet « Réfection des
vestiaires de la piscine »
École secondaire de l'Île

**MODIFICATIONS AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT
NO.5 – PROJET « RÉFECTION DES VESTIAIRES DE LA
PISCINE » ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE**

Considérant la résolution C.C.-15-16-115 ;

Considérant la nécessité d'ajuster les tablettes dans les douches pour respecter les exigences du manufacturier et pour s'adapter aux conditions de chantier ;

Considérant la réparation en chantier des trous dans les blocs de béton causés par des vis existantes ;

Considérant l'ajustement à apporter au chantier relativement à l'installation des thermostats causé par le mur de bloc à cellules remplies ;

Considérant l'ajout non prévu de grilles de portes ;

Considérant le remplacement non prévu des haut-parleurs existants qui sont en mauvaise condition ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur et par les professionnels impliqués dans le dossier ;

Considérant la recommandation de ces professionnels ;

C.E.-16-17-053 Monsieur Marcel Pépin propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 4 065,68 \$ (avant taxes) pour les travaux supplémentaires d'ajustements de tablettes, de thermostats, de grilles de portes et de hauts parleurs non prévus dans le cadre du Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » – École secondaire de l'Île.

Adoptée à l'unanimité

Modifications au contrat –
Ordre de changement no.6 –
Projet « Réfection des
vestiaires de la piscine »
École secondaire de l'Île

**MODIFICATIONS AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT
NO.6 – PROJET « RÉFECTION DES VESTIAIRES DE LA
PISCINE » ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÎLE**

Considérant la résolution C.C.-15-16-115 ;

Considérant la nécessité d'apporter des ajustements au montant de stratifié massif à cause de l'extrême longueur des deux pôles de rideau des douches accessibles afin de solidifier le tout ;

Considérant qu'un espace a été découvert lors de l'enlèvement des plinthes de céramique dans les zones de terrazo, ce qui a nécessité l'ajout de terrazo supplémentaire ;

Considérant l'obligation de relocaliser un interrupteur et l'impossibilité de l'installer à l'endroit prévu ;

Considérant la nécessité de démanteler des boîtes de jonction et filages existants découverts en chantier et l'obligation d'annuler la trappe d'accès prévue ;

Considérant la nécessité d'installer les indicateurs de sortie manquants ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur et par les professionnels impliqués dans le dossier ;

Considérant la recommandation de ces professionnels ;

C.E.-16-17-054 Monsieur Marcel Pépin propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 7 648,12 \$ (avant taxes) pour les travaux supplémentaires non prévus d'ajustements au montant de stratifié massif, d'ajout de terrazo, de relocalisation d'interrupteurs, de démantèlement de boîtes de jonction et filages, l'installation des indicateurs de sortie dans le cadre du Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » – École secondaire de l'Île.

Adoptée à l'unanimité

**Approbaton – Achat
d'ordinateurs, de moniteurs
et de portables – École 034**

APPROBATION – ACHAT D'ORDINATEURS, D'ÉCRANS ET DE PORTABLES – ÉCOLE 034

Considérant les achats d'ordinateurs, d'écrans et de portables requis pour la nouvelle école primaire 034 ;

Considérant que l'école doit commander 123 ordinateurs, 38 portables, 118 écrans de 22 pouces et 14 écrans de 24 pouces pour débiter l'année scolaire 2017-2018 ;

Considérant la résolution C.C.-15-16-156 ;

Considérant les résultats de l'appel d'offres du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) « Contrat à commandes – Dossier d'achats regroupés Micro-ordinateurs de table et portables pour les commissions scolaires » ;

C.E.-16-17-055 Monsieur Mario Crevier propose l'acquisition de 123 ordinateurs, 38 portables et accessoires, 118 écrans de 22 pouces et 14 écrans de 24 pouces auprès du revendeur autorisé IT2GO, situé au 2365 boul. Industriel, Chambly, Québec, J3L 4W3 pour un montant total de 117 742,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Approbation – Projet
« Réfection de l'immeuble
Saint-Paul, phase 1 –
démolition » École
internationale du Village

**APPROBATION – PROJET « RÉFECTION DE L'IMMEUBLE
SAINT-PAUL, PHASE 1 – DÉMOLITION » ÉCOLE
INTERNATIONALE DU VILLAGE**

Considérant les dommages causés par le bris majeur de tuyauterie à l'immeuble Saint-Paul le 4 mars 2017 ;

Considérant l'avis préliminaire reçu de la firme Indemnipro le 15 mars 2017 soulignant l'état de la situation jugée très critique (100% risque) ;

Considérant l'urgence de réaliser les travaux ;

Considérant que l'article 13.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant que le projet sera réalisé en deux phases soit la démolition et la construction et que les travaux de construction de la deuxième phase seront soumis à un appel d'offres ;

Considérant l'accord du Conseil du Trésor obtenu le 20 mars 2017 d'octroyer un mandat sur invitation à une firme d'entrepreneur pour effectuer la démolition afin d'éviter toute prolifération éventuelle de moisissure ;

Considérant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a donné son accord, le 21 mars 2017, pour effectuer les travaux de démolition le plus rapidement possible suite à la lecture du préavis soumis par la firme Indemnipro ;

Considérant l'encouragement de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à procéder le plus rapidement possible aux travaux de démolition pour limiter davantage les dommages et leur disposition à octroyer un avis de chantier plus rapidement qu'à l'habituel ;

C.E.-16-17-056 Monsieur Gilles Chagnon propose que le contrat relatif au projet « Réfection de l'immeuble Saint-Paul, phase 1, démolition » à l'École internationale du Village, soit accordé à l'entreprise Amor Construction Inc., située au 14 chemin Renaud, La Pêche, Québec, J0X 2W0, au montant de 98 888,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

Adhésion au mandat du
Centre collégial de services
regroupés (CCSR) pour
l'acquisition d'équipements
de contrôle

**ADHÉSION AU MANDAT DU CENTRE COLLÉGIAL DE SERVICES
REGROUPÉS (CCSR) POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS
DE CONTRÔLE**

Considérant les besoins en équipements de contrôle d'accès sécuritaire des établissements de la Commission scolaire ;

Considérant le lot 1 de l'appel d'offres « Équipements de contrôle d'accès et de vidéosurveillance – SAR170-2017 » du Centre de services partagés du Québec (CCSR) d'une durée initiale de 24 mois, avec possibilité de renouvellement pour une période additionnelle de 12 mois, lancé par le CCSR dont le dévoilement des résultats est prévu vers le 1^{er} juin 2017 ;

Considérant la *Politique d'achat (70-10-20)* de la Commission scolaire et la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

C.E.-16-17-057 Monsieur Serge Lafortune propose que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais adhère au mandat d'achat du CCSR pour un engagement de 200 000 \$ et que le directeur général, Monsieur Jean-Claude Bouchard, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire les documents relatifs à cette adhésion.

Adoptée à l'unanimité

Approbation des frais de voyage et de déplacement

APPROBATION DES FRAIS DE VOYAGE ET DE DÉPLACEMENT

Rapport
Dépenses de la présidente, des commissaires et du directeur général
Séance du 22 mars 2017

<u>Date</u>	<u>Nom</u>	<u>Montant</u>	<u>Raison</u>
<u>Frais de voyage</u>			
<u>Frais de déplacement</u>			
22 août 2016 au 13 février 2017	Gilles Chagnon	253,00 \$	Déplacements pour diverses réunions et activités
<u>Frais de voyage DG</u>			
	Aucun		
<u>Frais de déplacement DG</u>			
	Aucun		

C.E.-16-17-058 Madame Nathalie Villeneuve propose d'approuver les frais de voyage et de déplacement de la présidente, des commissaires et du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est abordé.

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

La liste des chèques émis (#1523316 à #1524402 inclusivement) est déposée au responsable de la vérification des comptes.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.16-17-059 Monsieur Gilles Chagnon propose la levée de la séance.

Il est 20 heures 09 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivis de la dernière séance
4. Message de la présidente
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1 Approbation – Modifications à l'Annexe des Règles 30-31-50 : Service de surveillance des dîneuses et des dîneurs au préscolaire et au primaire
 - 7.2 Modifications au contrat – Ordre de changement no.5 – Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » École secondaire de l'Île
 - 7.3 Modifications au contrat – Ordre de changement no.5 – Projet « Réfection des vestiaires de la piscine » École secondaire de l'Île
 - 7.4 Approbation – Achat d'ordinateurs, de moniteurs et de portables – École 034
 - 7.5 Approbation – Projet « Réfection de l'immeuble Saint-Paul, phase 1 » École internationale du Village
 - 7.6 Adhésion au mandat du Centre collégial de services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements de contrôle
 - 7.7 Approbation des frais de voyage et de déplacement
8. Autres sujets
9. Correspondance et dépôt de documents
10. Période de questions
11. Levée de la séance